

FRANCE


ABF
 DÉCISIONS
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS

Partenaire de



91

APPEL À PROJETS INDUSTRIALISATION ET CAPACITÉS SANTÉ 2030

Une enveloppe de

690 M€

pour les industries
de la santé

BÉNÉFICIAIRES

Start-up, PME, ETI, Grande Entreprise



FORME DE L'AIDE

Mix subvention et avance récupérable



INTENSITÉ DE L'AIDE

Jusqu'à 60% des dépenses éligibles



PÉRIODE

Jusqu'au 09/01/2024

Premier relevé : 14/06/2022

FINANCEURS

Dans le cadre du plan **Innovation Santé 2030**, le gouvernement lance un appel à projets destiné aux 3 thématiques suivantes :

- ↳ biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes - 250 M€
- ↳ maladies infectieuses émergentes et menaces NRBC - 300 M€
- ↳ dispositifs médicaux et dispositifs de diagnostic in vitro - 140 M€

QUELS PROJETS ?

Le dispositif soutient les projets **industriels** tels que :

- ↳ Création d'une **unité de production** industrielle
- ↳ Installation d'une **ligne pilote**
- ↳ **Extension** d'un site de production existant
- ↳ **Augmentation des capacités** de production ou **modernisation** d'unités de production existantes
- ↳ Développement de **plateformes mutualisées**
- ↳ Amélioration de l'efficacité énergétique et **réduction de l'empreinte carbone**.

Les dépenses éligibles sont majoritairement composées **d'investissements industriels** mis en œuvre pour le déploiement de solutions innovantes ou stratégiques.

QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises soutenues pourront bénéficier d'une aide publique significative :

- ↳ Sous forme de **mix subvention et avance récupérable**,
- ↳ **jusqu'à 60% des dépenses éligibles** en fonction de la taille de l'entreprise et de la nature des dépenses.

⚠ Les projets doivent présenter une assiette de dépenses minimale de 1 M€ et de 2 M€ pour les projets collaboratifs. L'horizon temporel attendu se situe entre 12 et 48 mois.

⚠ La maturité technique et financière du projet, les impacts environnementaux, socio-économiques et socio-médicaux seront des critères déterminants dans la sélection des dossiers.


Franck
MAUDOUX

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

19ANS
D'expérience

220M€
D'aides publiques
obtenues en 2021

3
Implantations
en France

76
Collaborateurs